

Le Wi-Fi : une calamité publique

Un délire banalisé

Les antennes de téléphonie mobile n'ont certes pas fini de faire parler d'elles. Jusqu'à l'aube du nouveau millénaire, les victimes de leurs rayonnements provenaient le plus souvent de leur voisinage direct. Puis, des plaintes de plus en plus fréquentes ont émané de foyers éloignés des antennes de transmission: le téléphone sans fil DECT avait gagné du terrain. Mais aujourd'hui, la couverture spatiale des rayonnements du Wi-Fi ne connaît aucun précédent. Le Wi-Fi, une calamité publique – et personne ne le sait?

Troubles du sommeil, voire insomnie complète, nuit après nuit. Maux de tête et courbatures, problèmes des yeux et des oreilles, perte de la capacité de réflexion, étourdissements, problèmes cardiaques, dépression... Résultat : l'effondrement, service d'urgence hospitalier... Les médecins: « *Nous ne trouvons rien. Vous êtes en bonne santé.* »

Et pourtant, incroyable mais vrai: il vous suffit de retirer la fiche du Wi-Fi et vos symptômes disparaissent! Tout simplement partis, évanouis et le sommeil revient. Ce phénomène a été observé des milliers de fois ces dernières années par des conseillers en électrosmog. Il est à noter que si, en effet, le stress dure assez longtemps, des problèmes de santé irréversibles peuvent se développer.

Mais à quelles fins tous ces gens doivent-ils endurer cette souffrance?

Afin que d'autres, dans leurs appartements, puissent jouir d'un « irréprochable » style du sans fil, sans devoir déboursier de l'argent pour un câblage invisible par des électriciens. Afin que d'autres encore puissent avoir un accès illimité à Internet dans toute l'habitation, sur le balcon et dans le jardin. Afin que d'autres puissent jouir du même confort gratuit que ce soit en ville, à la gare et dans les transports publics, la 3G¹ et la 4G² étant payantes.

¹ 3G = UMTS / HSPA

² 4G = LTE

³ VDB = Berufsverband Deutscher Baubiologen e.V. (Association professionnelle des écobiologistes allemands)

⁴ IBN = Institut für Baubiologie und Ökologie (Institut pour l'écobiologie) à Neubuern, Allemagne

⁵ FGHU = Fachgruppe für Hausuntersuchungen (Groupe professionnel pour l'analyse de l'habitat, partenaire de l'Association suisse d'écobiologie de la construction ASdE)

Mais si le Wi-Fi était vraiment malsain, cela se saurait !

Non, justement pas. La connaissance de ce fait peine à parvenir au public. Nombre de personnes légèrement affectées comprennent rapidement qu'elles gagnent à ne pas se faire remarquer afin de ne pas susciter l'étonnement et pour rester socialement pleinement intégrées. Et certaines personnes gravement touchées cachent leurs problèmes jusqu'à ce qu'elles s'effondrent, faute de quoi on les fuira, se moquera d'elles, les tourmentera ; elles seront licenciées et ne trouveront plus d'emploi. «*Nous sommes les pestiférées des temps modernes*», disent-elles. Manifestement, on peut souffrir de tous les maux et de toutes les maladies possibles, sauf de l'électrosensibilité.

Tout ceci est une réalité avérée. Les résultats d'observations minutieuses menées sur le terrain pendant des années nous confrontent à des faits réels. Ils reflètent une vérité bien plus fiable que celle émanant d'études scientifiques qui se basent sur les restrictions et les exagérations de travaux effectués en laboratoire et sur des statistiques ; qui plus est, une démarche scientifique a toujours des ans de retard par rapport à l'évolution technologique.

Par les mesures de rayonnement prises chez les personnes affectées, nous gagnons progressivement l'assurance qu'une relation existe bel et bien entre la nature de la source du rayonnement et les effets sur ces personnes. Si les milliers de mesures effectuées chaque année par les experts de la VDB³, l'IBN⁴, la FGHU⁵, la Bürgerwelle et d'autres groupes à prendre au sérieux, ainsi que leurs observations quant aux liens de cause à effet concordent unanimement, on parvient alors à une évaluation de haute fiabilité. Ceci ne signifie nullement que la science ne puisse pas apporter une contribution positive. Mais le fait que la politique ne se base exclusivement que sur la science a des conséquences fatales. Et l'on se doit de porter une attention toute particulière aux auteurs d'une étude. Si les noms de certains chercheurs bien connus apparaissent, vous pourrez être quasiment sûr que l'étude n'établira «aucun lien de cause à effet» dès son début. En revanche, si les études sont indépendantes de l'industrie, les chercheurs socialement responsables pourront contribuer à une évaluation d'une fiabilité signifiante.

Une relation entre les champs électromagnétiques (CEM) et des problèmes de santé est établie avec une certitude absolue.

Cependant, personne ne veut en prendre acte.

■ La politique ne le veut pas car la technologie sans fil est synonyme de progrès, de croissance. Ceci est la vision des politiciens.

■ L'économie mondialisée ne le veut pas car elle suit la loi de l'optimisation du profit et elle a le pouvoir. Elle détourne donc de plus en plus les lois étatiques en sa faveur ou alors elle torpille leur application.

■ La recherche universitaire ne le veut pas car elle est financée en grande partie par l'économie. Pour les quelques chercheurs en CEM, il est plus commode et plus sûr de procéder à des recherches sur une voie prédéterminée que de s'exposer, avec certains risques, à des demandes de financement pour des études vraiment pertinentes.

■ La plupart des citoyens ne le veulent pas car la fascination du sans fil et sa commodité d'accès à Internet en tous lieux masquent complètement tout problème de santé y relatif et excluent tout remords devant une jeunesse séduite éhontément à l'utilisation illimitée des gadgets électroniques et sans fil.

■ Les journaux ne le veulent pas car les éditeurs eux-mêmes utilisent le sans fil numérique, les recettes publicitaires de l'industrie du mobile sont devenues existentielles, et la journalistique d'investigation n'existe quasiment plus.

En Europe, les sondages réalisés (en Allemagne et en Suisse) à ce jour estiment à environ 10% le taux d'électrosensibles. Cependant, selon les observations effectuées sur le terrain, seulement environ la moitié à un tiers des personnes concernées cherchent à comprendre la cause de leurs problèmes en expérimentant et tirant des parallèles avec les CEM. Donc, finalement, nous nous retrouvons avec un taux de 20 à 30% de personnes concernées, avec une tendance à la hausse.

Aujourd'hui, les rayonnements Wi-Fi sont souvent à l'origine des symptômes et des troubles de santé dont se plaignent les gens.

Certes, les antennes de téléphonie mobile sont encore parmi les causes les plus importantes de maladies liées aux CEM. Pourtant, les rayonnements émis par les antennes de téléphonie mobile (GSM, UMTS, LTE et TETRA), malgré la densification constante des réseaux, sont encore inégalement répartis : rayonnement fort à proximité du pylone et dans le faisceau principal, plus faible à distance du pylone ou derrière des maisons et des collines.

Il existe encore (mais pour combien de temps?) des lieux et des angles où le rayonnement des antennes est faible. C'est là que, après avoir habilement procédé au choix d'une chambre, voire installé un blindage professionnel, des personnes électro-sensibles pourront finalement retrouver le sommeil. Ce d'autant qu'actuellement les téléphones DECT à rayonnements permanents sont progressivement remplacés par des modèles qui ne rayonnent que pendant la communication.

Mais le rayonnement du Wi-Fi est devenu ubiquitaire. L'utilisation de millions de petits appareils individuels assurent son omniprésence. Dans les villes, les zones résidentielles, les zones industrielles, les villages, les trains, les bus et même dans les résidences secondaires aux volets fermés pendant des mois dans l'attente des prochaines vacances, on peut détecter les cliquetis non-stop du signal d'attente Wi-Fi de dix⁶ pulsations aiguës par seconde.

La plupart des immeubles locatifs, et même des quartiers résidentiels sont en fait devenus des enfers Wi-Fi. Internet sans fil pour les PC, les ordinateurs portables, les tablettes et les smartphones pour toute la famille, pour l'imprimante, la TV, radio Internet, les installations stéréo, consoles de jeux... Fini le temps où l'on pouvait demander à ses voisins de n'allumer le routeur sans fil que pendant leurs travaux sur l'internet. Maintenant, le routeur doit fonctionner en permanence. Celui ou celle qui, cherchant désespérément un sommeil réparateur, se tourne plus ou moins timidement vers ses voisins pour leur demander de désactiver le Wi-Fi, au moins pendant la nuit, essuie, dans le meilleur des cas, un refus poli mais le plus souvent, acerbe. Parfois, tout porte à croire que les voisins souffrent de leur propre rayonnement du sans fil, mais «*non, ça ne peut pas être la cause !*» – Ferait-on de cette cause un tabou ?

Un manque d'information et de sensibilisation

La plupart du temps seuls un ordinateur et une imprimante sont connectés au réseau. Pourtant même dans ce cas, le rayonnement est beaucoup plus fort que nécessaire :

■ Beaucoup de personnes laissent leur Wi-Fi activé en permanence. Elles ne sont pas conscientes qu'il émet des rayonnements.

■ Le service clientèle du fournisseur d'accès à Internet configure quasiment toujours un réseau Wi-Fi, même si un câble Ethernet long de 1 m ou 1,5 m serait suffisant.

⁶ Le réglage par défaut du signal veille du Wi-Fi (modem, routeur) est presque toujours de 10 pulsions par seconde. Cette valeur peut être modifiée par logiciel dans beaucoup d'appareils.

■ Il n'est pas rare que l'on tombe sur un routeur Wi-Fi fonctionnant inutilement 24 heures sur 24 dans un appartement sans que les locataires ne s'en rendent compte alors que la connexion à Internet est bel et bien câblée. Les conséquences sur la santé sont parfois dramatiques.

■ De nombreux fournisseurs d'accès à Internet (pas tous !) n'ont, dans leur gamme de produits, qu'un seul type de modem avec connexion Wi-Fi à proposer. Souvent, le client (s'il est conscient des problèmes posés par le rayonnement) doit faire des efforts importants pour trouver par lui-même comment éteindre temporairement ou désactiver en permanence le rayonnement.

■ Presque aucun utilisateur ne sait que, dans certaines circonstances, il serait possible de diminuer de beaucoup la puissance d'émission et donc l'intensité du rayonnement de son routeur sans fil, sans perte de qualité de connexion. Si tous les utilisateurs pouvaient ajuster la puissance de transmission à leurs besoins réels, la «plaie du Wi-Fi» serait déjà sensiblement atténuée.

Prolifération explosive des réseaux sans fil

Il est à souhaiter que, tôt ou tard, les divers appareils sans fil arriveront à saturation; toutefois, on est encore loin de là. La faim pour un volume sans cesse grandissant de transmission de données, à la maison comme à l'extérieur et surtout à des fins de divertissement et de confort, (les deux principaux moteurs du développement illimité de la technologie de communication mobile!), semble insatiable. De plus, il semble naturel que l'accès à Internet par Wi-Fi soit gratuit également hors domicile.

Un nombre croissant de villes offrent gratuitement, dans leurs zones centrales, un réseau Wi-Fi. Ceci est parfois justifié ironiquement afin de répondre à des besoins d'ordre social. Cependant si, dans ce contexte, la protection de la santé des citoyens était une priorité, toute création d'un Wi-Fi gratuit en ville devrait être interdite. L'argument des partisans d'une telle connexion gratuite, selon lequel cela enlèverait la pression visant à l'expansion des réseaux mobiles commerciaux 3G et 4G, ne tient pas debout car toute nouvelle offre avantageuse génère une hausse de trafic.

Une expansion supplémentaire du trafic sera due à un nouveau type de routeur sans fil privé qui sert deux réseaux en parallèle: son propre réseau domestique et le réseau public, qui peut être utilisé par les personnes habilitées. *Orange France* appelle cette formule le *Wi-Fi partagé*. *Telekom* et *Kabelnetz Deutschland* veulent ainsi gagner des clients.⁷ Cependant, cette utilisation n'a de sens que si la

partie routeur du sans fil public est sous tension et fonctionne à pleine puissance d'émission 24 heures sur 24, avec toutes les conséquences liées à l'exposition aux rayonnements que cela comporte.

Se protéger du WiFi dans les immeubles? Difficile.

Dans les immeubles, les rayonnements du Wi-Fi proviennent en général de toutes les directions. Pour se protéger, tous les murs, les plafonds et les sols de l'appartement devraient être blindés en appliquant des produits comme la peinture anti-ondes ou un revêtement spécial. Ceci n'est guère possible que dans les copropriétés, cela coûte cher, amène des nuisances et crée de nouveaux problèmes. L'un d'entre eux est la reproduction, à grande échelle, de la pollution à hautes fréquences des réseaux électriques, transmise sur toutes les surfaces traitées par la mise-à-terre.

De plus, il est avéré que le rayonnement du Wi-Fi est l'un des plus agressifs qui soit⁸. La valeur indicative de l'écobiologie de 6 millivolt/m ou 0,006 volt/m (= 0,1 microwatt/m²) est encore trop élevée selon nos expériences sur le terrain. Même avec un blindage parfait, la chance que des personnes fortement électrosensibles retrouvent le sommeil dans cet appartement est fortement diminuée si les voisins ne renoncent pas à leur connexion Wi-Fi.

Le manque général d'information concernant la technologie et les risques pour la santé des communications sans fil est catastrophique.

C'est un fait que nous sommes dominés par la technologie moderne au lieu que nous la dominions. Ceci est particulièrement vrai pour la technologie de la communication sans fil. La plupart des gens ne connaissent pas ses fonctionnements physique et technique. De plus, ils ne sont quasiment pas au courant des risques liés à la santé et ne veulent rien en savoir. Ils ont peur que la prudence les amène à reconsidérer leurs habitudes.

Instruire le consommateur sur le fonctionnement, au sens technique et physique du terme, des produits qu'il utilise, serait en réalité la tâche de l'école et des initiatives de formation continue. Mais qui s'en soucie réellement? Une approche cohérente devrait se distancier de la rhétorique vide et répandue selon laquelle: «...la vie moderne est *impensable sans* ». Il devrait toutefois être possible de se donner les moyens d'informer la population ne

⁷ Addendum mars 2014 : En Suisse l'exploitant de télédistribution *UPC Cablecom* vient de lancer le même système de l'utilisation publique des routeurs Wi-Fi privés, appelé *Wi-Free*.

⁸ Les rayonnements des routeurs dualband émettant simultanément dans les fréquences 2,4 et 5,3 GHz, et ceux de la technologie MIMO (2 ou 3 antennes) sont même particulièrement agressifs.

serait-ce que sur les principaux aspects des technologies qui sont maintenant aux mains de tous.

Par contre, en ce qui concerne les informations liées aux risques pour la santé, il est plus difficile d'atteindre les consommateurs. Les valeurs limites déterminées dans les années 90 par l'industrie et le secteur militaire, et recommandées par l'OMS, ont sagement été adoptées par la plupart des états, assurant ainsi efficacement la propagation effrénée de toutes sortes de techniques et équipements radiants. Et c'est sans compter avec les dogmes et les structures politiques, économiques et scientifiques qui empêchent, par tous les moyens, la diffusion des connaissances sur les risques réels pour la santé liés à la pollution électromagnétique.

Celui qui parle encore de «précaution» n'a rien compris ou n'ose pas dire la vérité

Suivre le principe de précaution signifie :

Agir dans un souci de conséquences potentiellement dangereuses sans preuves scientifiques suffisantes⁹.

Celui qui utilise le terme de «précaution» lorsqu'il s'agit de risques pour la santé liés aux CEM est donc d'avis que les preuves quant à ces risques ne sont pas suffisantes. En réalité nous avons de loin dépassé ce stade. Aujourd'hui, il s'agit de réduire et de réparer les dommages évidents perpétrés, ainsi que de prévenir de futurs sinistres encore plus importants. Les cabinets de consultation, la médecine empirique et la science indépendante confirment catégoriquement le choix de cette orientation.

Aujourd'hui, souvent, dans les débats sociaux, revient le terme «monde parallèle» : il s'agit de personnes qui vivent les unes à côté des autres mais dans des mondes complètement étrangers. L'existence de ces «mondes parallèles» pourra être acceptée tant qu'il sera possible d'y vivre sans se gêner les uns les autres.

Il n'y a, cependant, aucune raison pour que l'un de ces mondes doive tolérer des perturbations sévères causées par l'autre sans pouvoir en aucune façon se défendre. Les locataires qui, agressés par des rayonnements Wi-Fi ou autres provenant de leur voisinage ne peuvent plus dormir, présentent des troubles physiques et tombent malades, sont livrés à la bienveillance des voisins s'ils veulent éliminer la source de perturbation. Malheureusement, dans de nombreux cas, cette bienveillance fait défaut. Les moyens juridiques pour éviter ce genre de perturbation ne sont pas efficaces car l'Etat appar-

⁹ Définition du principe de précaution selon la Commission Européenne, février 2000, fortement abrégée par l'auteur de cet article.

tient au même monde que le voisin qui émet : et tous deux tiennent à cette technologie. C'est pourquoi tous deux, l'Etat et le voisin, «doivent» affirmer que le rayonnement est inoffensif, ou (non sans mépris pour les personnes impliquées) que le «progrès» vient avec son lot de victimes.

Dans cette coexistence de deux mondes, l'un d'entre eux peut donc nuire et torturer l'autre avec le consentement de l'Etat. Pour justifier un refus de remplacer le Wi-Fi par un câble ou de le désactiver lorsqu'il n'est pas utilisé, on entend alors: «*Je ne fais rien d'illégal !*». La personne qui irradie son voisin sait qu'elle est couverte par l'Etat.

L'espoir d'un revirement

Nombre de cas de personnes arrivées au bout de leur ressources physiques et, par conséquent, psychiques, à cause des rayonnements incessants du Wi-Fi de leurs voisins requièrent la recherche de solutions. Néanmoins, j'aimerais ne pas perdre l'espoir que nous nous dirigeons vers une époque où l'être humain commencera à s'intéresser, non seulement à son propre monde, mais à celui de ses congénères et qu'il cherchera à le comprendre.

Nombreux toutefois sont ceux qui craignent que, avant que des mesures ne soient finalement engagées sur le plan politique, l'on doive d'abord faire face à une augmentation massive du nombre de personnes gravement touchées, sujet qui finira par faire les gros titres des médias – et dont ces derniers s'étaient bien gardés de parler jusque-là. On pourrait alors assister à un tournant décisif. Il se peut que des millions de personnes, dont de nombreuses personnalités de renom, osent soudainement témoigner de leur propre vulnérabilité liée aux rayonnements. Cependant, plus l'heure de vérité sera différée, plus ce revirement aura coûté de souffrances.

On ne saura jamais assez répéter que toutes nos efforts doivent viser à rendre publique la situation réelle des victimes du rayonnement électromagnétique. Il s'agit d'une tâche ardue car la société de consommation moderne (dont font partie la communication et les multimédias sans fil) se bat bec et ongles contre tout ce qui pourrait s'opposer à la satisfaction de ses dépendances (voir page 5).

Le seul élément qui puisse réellement avoir un impact sur la situation est le sens de la communauté. Il faut souhaiter que cette société égocentrique et individualiste à l'excès connaisse un regain progressif de ce sens humanitaire.

Peter Schlegel, Bürgerwelle

*Traduit par l'Association Romande Alerte
www.alerte.ch*

La fin de la société de consommation

« Qui achète moins, a plus de temps pour les belles choses » était le titre d'un entretien avec l'économiste allemand Niko Paech reproduit dans le *Tages-Anzeiger* du 3 décembre 2013. Ce qui suit en est un extrait.

La journaliste: La confiance des consommateurs est au beau fixe et le festival des cadeaux est à notre porte. Une période sombre pour un défenseur de l'économie post-croissance?

Niko Paech * : Non, pas vraiment. Il n'y avait même pas l'ombre d'espoir que la société commence à réfléchir. Nous sommes comme dans la phase finale d'une dépendance à l'héroïne: le toxicomane a des moments de lucidité pendant lesquels il se rend compte qu'il s'autodétruit; mais l'envie devient à nouveau irrésistible. Les sociétés de consommation modernes sont incapables d'une transformation avisée. Le seul antidote est la crise. Et depuis la crise de 2008, un malaise s'est au moins fait sentir. De nouveaux discours, de nouvelles formes de critique sociale ont vu le jour, et les pionniers d'un mode de vie différent expérimentent déjà de nouvelles voies de revirement. Quand de nouvelles crises seront à notre porte, nous serons alors heureux de bénéficier de cette avant-garde et de leurs canots de sauvetage.

** Le Professeur Niko Paech enseigne à l'Université d'Oldenbourg. Il a inventé le terme d'économie post-croissance. Il s'agit d'un système économique qui ne repose pas sur la croissance économique, mais sur la décroissance. Il considère la croissance «verte» ou «durable» comme une contradiction en soi.*

L'OMS et l'hyper-sensibilité électro-magnétique

La position de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) concernant l'hyper-sensibilité électro-magnétique (EHS) est décrite dans sa fiche d'information N° 296 de 2005.

En un mot: le phénomène «EHS» existe. Mais selon l'OMS, il n'existe pas de critères diagnostiques pour l'EHS et aucune base scientifique pour une relation causale entre l'EHS et les CEM. Les médecins ne doivent pas focaliser leur traitement sur le besoin perçu par le patient de réduire ou éliminer les CEM au travail et à la maison [!] mais ils doivent se concentrer sur les symptômes cliniques. Ils doivent traiter les symptômes, identifier les troubles psychiatriques/psychologiques, ainsi que la présence d'autres causes potentielles (la pollution de l'air, le bruit, une lumière vacillante, l'ergonomie, le stress au travail).

Cette fiche de renseignements pourrait avoir été inspirée par l'industrie des communications sans fil et de l'électricité. En effet: en 2005, le scientifique australien Dr Michael Repacholi détenait une position directrice chez l'OMS où il était responsable de l'élaboration de leurs fiches sur les champs électromagnétiques. Repacholi fut membre fondateur de l'ICNIRP* et il a toujours été le représentant scientifique des industries susmentionnées.

*(Pour plus d'informations sur le rôle de l'OMS et du Dr Repacholi veuillez lire l'article détaillé dans le journal *Bürgerwelle* 2/2010. Cet article existe aussi comme tiré à part sous forme électronique.)*

**L'ICNIRP (Commission internationale pour la protection contre les rayonnements non ionisants, <http://icnirp.org>) est une association privée, fondée en 1993 au siège de l'Office fédéral de la radioprotection à Munich, afin de déterminer les limites d'exposition aux rayonnements non ionisants. Cette Commission est constituée d'un président, d'un vice-président et de 12 membres scientifiques. Elle se prétend indépendante, alors que ses membres ont, pour la plupart, des liens étroits avec le monde de l'industrie.*